

COMPOSITIONS des COMITES DE RECRUTEMENT pour le RECRUTEMENT des enseignants-  
contractuels à durée déterminée rentrée 2024-2025

ARRETE N° 24 309 900 137

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS XIII – USPN

- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 92-131 du 5 janvier relatif au recrutement d'enseignants contractuels dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Vu la note de cadrage en date du 26 février 2024 relative au recrutement des enseignants contractuels à durée déterminée rentrée 2024-2025 ;
- Vu la publication de postes d'enseignants contractuels à durée déterminée ;

ARRETE

La composition du comité de recrutement pour le recrutement d'un enseignant contractuel (CDD) en Droit du travail et des affaires, pour le département Gestion des Entreprises et des Administrations de l'IUT de Saint-Denis :

- Ludovic GRELOT, en qualité de représentant de la composante,
- Christophe BARRE, en qualité de représentant de la discipline,
- Marie BOUTRON-COLLINOT, en qualité de représentante du comité d'experts section 01.

Fait à Villetaneuse, le 25 juillet 2024

Le Président de l'université PARIS XIII - USPN

Christophe FOUQUERE

